Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 11

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse au fil des jours

2 mai
Trois mille planteurs de betteraves sucrières manifestent leur mécontentement à Aarberg et demandent des prix de production qui couvrent leurs frais.
Les Glaronnais décident d'accorder, avec effet immédiat, le droit de vote intégral à leurs concitoyennes, qui seront ainsi les premières Suissesses à participer à une Landsgemeinde.

3 mai
Les autorités fédérales invitent les cantons à renoncer à tous les projets de construction non urgents, à ne plus accorder de réductions d'impôts, à réduire leurs besoins financiers et à renoncer à contracter toute nouvelle dette: ceci à cause du renchérissement.

9 mai
M. Celio annonce la surprenante nouvelle de la hausse de 7% de la valeur du franc suisse.

17 mai
Le Chef du Département Politique Fédéral, le Conseiller fédéral Pierre Graber, a commencé sa visite officielle en Finlande.
Le Conseil fédéral insiste sur l'interdiction du débit des boissons alcooliques dans les restaurants sur les autoroutes.

1er juin
L'Assemblée fédérale se réunit pour la session d'été qui durera 4 semaines. La liste des affaires à régler est très chargée. Déjà le 1er jour, le Conseil national liquide presque tous les différents points concernant la loi sur le travail. Le Conseil des Etats accepte la participation de la Suisse au Supercern, centre de recherche international pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

3 juin
Le concordat intercantonal sur la coordination scolaire, auquel 14 cantons ont donné leur accord, obtient force de loi.
Le Conseil national accorde une subvention de 240 millions de francs pour une quatrième étape dans la construction de l'aéroport Zurich/Kloten.

17 juin
La grève des 800 ouvriers des fabriques d'acier Monteforno à Bodio (Tessin) a attiré l'attention du public. La direction accepte la moitié des revendications et le travail reprend.

21 juin
Rencontre à Genève entre M. Pierre Graber et son collègue italien M. Aldo Moro. La discussion porte sur les problèmes de la main-d'œuvre étrangère.

4 juillet
Le Conseil fédéral sanctionne l'ordonnance sur les dispositions pour la stabilisation du marché de la construction. L'interdiction de détruire les maisons locatives et commerciales entre donc immédiatement en vigueur pour Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Liestal, Schaffhouse, Vevey et le canton de Genève.

11 juillet
Le Congrès d'anniversaire de la Société mondiale des Postes aura lieu en 1974 à Lausanne, bien que le siège de cette association, qui fêtera son centenaire, soit depuis toujours à Berne.

24 juillet
La plus grande pollution d'eau depuis des décennies a détruit tous les poissons de l'Aar entre Thoune et Berne. Les dégâts sont estimés à environ 100 000 francs.

1er août
Une fête nationale qui n'est pas seulement célébrée cette année par des discours et feux d'artifice, mais aussi avec des citoyennes à part entière.

6 août
La décision d'augmenter les primes de l'assurance responsabilité-civile de 18% soulève des réactions.

10 août
A la suite de la démission de M. Karl Bachmann au Conseil national, le parti chrétien social schwyzois propose la candidature de Mme Elisabeth Bluntschy. Peut-être une Schwyzoise siégera-t-elle et votera-t-elle au Conseil national d'ici fin octobre, alors que le droit de vote des femmes en matière cantonale n'a pas encore été accepté par les Schwyzois.

12 août
Le Conseil fédéral accepte le projet d'un corps de volontaires pour l'aide à l'étranger en cas de catastrophes.

13 août
Le Conseil fédéral décide de verser une somme supplémentaire de 6 millions de francs pour venir en aide aux réfugiés pakistanais en Inde.

20 août
Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accepter la convention sur les droits des apatrides de bénéficier de l'AVS et l'AI, et propose dans un autre message de les considérer comme les réfugiés politiques.

26 août
Un ouragan dévaste la Vallée de Joux. Les dommages sont évalués à 4–5 millions de francs.

1er septembre
La Suisse reconnaît le gouvernement de Hanoï.

1–7 septembre
Les rencontres internationales se déroulent à Genève. Le choix du thème central «où va la civilisation?» a permis aux conférenciers de traiter des questions particulières marquant l'évolution du monde.

7 septembre
Une autre conférence d'impor-

tance mondiale s'ouvre à Genève, celle sur l'énergie atomique.

9 septembre
La terrasse de Cointrin, après une année de fermeture, est rouverte au public, à la suite de la suppression du dispositif de surveillance par l'armée, approuvé par les autorités.
Le Conseil fédéral propose une vitesse limitée à 100 km/h sur l'ensemble des routes.
Un mensuel satirique est diffusé dans le Jura. «La Tuile» veut déranger et démystifier.

10 septembre
Le 75ème Congrès de l'Union des Villes Suisses s'ouvre à Fribourg. L'aménagement du territoire, l'évolution sociologique des villes, les transports urbains et la construction d'autoroutes à l'intérieur des agglomérations sont les 4 sujets traités.

11 septembre
La 52ème Foire d'automne de Lausanne ouvre ses portes au Palais de Beaulieu. Hôtes d'honneur: Argentine, Madagascar, canton de St. Gall, Fonds mondial de la Nature.

11/12 septembre
La «Journée de l'Aar» est organisée à Berne et vise à rappeler au public la grave pollution de l'Aar du 24 juillet.
On apprend qu'après une période de marasme le marché de la tomate est assaini en Valais. Les destructions ont été suspendues.
La 24e Fête du peuple jurassien réunit environ 40 000 personnes à Delémont. L'Assemblée populaire exige que les autorités suisses et bernoises se conforment aux obligations du droit international public et que des décisions soient prises pour que le peuple jurassien devienne enfin un état membre de la Confédération suisse.

12 septembre
M. Auguste Lindt, Ambassadeur de Suisse, est nommé président du Conseil général de l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE).

12/13 septembre
Votations dans trois cantons: le Valais dit oui à l'organisation de l'Union Valaisanne du Tourisme, à l'Assurance maladie et à l'organisation judiciaire.
Les 5 objets présentés à Berne sont acceptés à une large majorité, notamment le crédit de 95 millions de francs en faveur de la création d'une clinique pédiatrique.
Neuchâtel accepte la convention Vaud-Neuchâtel concernant l'école d'infirmières «l'Abri» à Lausanne et la subvention en faveur du technicum neuchâteloir au Locle, mais refuse par contre les deux tracés de la N 5 qui lui sont proposés.

15 septembre
A Genève l'Université sera «compartimentée». Il n'y aura donc pas de Campus mais trois centres en ville: Arve, Bastions et Champel et deux à la campagne: Onex et Vessy.
On apprend que M. Ferruccio Bolla pour le Conseil des Etats et M. Arrigo Caroni pour le National prendront part à la «Réunion interparlementaire européenne sur la pollution des eaux» fixée par la Chambre italienne des députés pour les 25–27 septembre.

La Fabrique fédérale d'armes fête son centenaire. La FFA développe aujourd'hui, à la demande du groupe de l'armement, le secteur de l'électronique afin que la Suisse possède, dans ce domaine également, un potentiel propre.

16 septembre
Entretiens Maurice Schumann – Pierre Graber qui ont fait paraître une large identité de vues, notamment à propos de la CEE, des problèmes monétaires internationaux et des questions relatives à la sécurité européenne.

Le doyen des Chambres fédérales, M. Charles Dellberg, âgé de 86 ans, a décidé de se retirer.

17 septembre
Une manifestation commémorant le discours que M. Winston Churchill avait prononcé le 17. 9. 46 a lieu à Zurich. Y participent: M. Ed. Heath (GB), M. Maurice Schumann (F), M. Mario Pedini (I), M. Sigismund Freiherr von Braun (D), les Conseillers fédéraux MM. Celio, Brugger et Graber, M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France.

18/19 septembre
Le Vorort (patronat suisse) propose un blocage des salaires et des prix pendant au moins un an. Les syndicats se déclarent contre une telle décision.

19 septembre
Le Touring club suisse décide de recourir auprès du Département fédéral de justice et police contre l'augmentation de 18% des primes d'assurance responsabilité civile, et déplore par la même occasion la décision du Conseil fédéral de limiter la vitesse à 100 km/h en dehors des localités.

23 septembre
On apprend que M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères a invité son collègue suisse M. Pierre Graber à venir en visite officielle en France.
La Suisse reconnaît l'Etat de Qatar.
Le Conseil national adopte l'arrêté donnant les pleins pouvoirs monétaires au Conseil fédéral pendant trois ans. Le Conseil des Etats votera assez tôt pour que cet arrêté entre en vigueur dès le 1er octobre.

26 septembre
Lors de la journée des banquiers à Davos le Conseiller fédéral M. Celio, chef du Département des finances, assure qu'il n'y aura pas une nouvelle réévaluation du franc suisse.

4. octobre
M. R. Gnaegi annonce la prochaine démission de M. L. von Moos, Chef du Département de justice et police, membre démocrate-chrétien au conseil fédéral.